



DANS LES LIVRES

LA PAIX

par Jean-Pierre Bois

L'ouvrage intitulé « La paix, histoire politique et militaire », publié aux éditions Perrin, a été couronné par un prix de l'Académie des sciences morales et politiques en 2012. Le professeur Jean-Pierre Bois dresse une fresque magistrale de l'évolution de la paix en Europe jusqu'au congrès de Berlin en 1878. Cette idée, qui émerge à l'époque carolingienne, signifie la cessation d'une guerre, la protection des églises et des faibles et la lutte contre le brigandage et les abus contre les pauvres. Au Moyen-Age, l'Eglise parvient à imposer la trêve des combats quatre jours par semaine. Puis, les rois s'attribuent cette mission, mais la paix dans le royaume ne s'applique pas nécessairement en dehors. « Faire la paix » ne signifie pas « être en paix ». Le premier « congrès européen » a lieu à Arras en 1435, entre les royaumes de France et d'Angleterre et le duché de Bourgogne, pour trouver une issue à la guerre de Cent Ans... qui sera effective en 1453. Les souverains vont progressivement confier la « diplomatie » à des juristes qui, par leur carrière, donnent corps à la première organisation moderne de l'Etat. Le congrès « international » d'Arras innove avec la présence d'observateurs neutres. Si les entrevues personnelles des rois restent la forme la plus haute des négociations de paix, ceux-ci s'en remettent au travail de leurs ambassadeurs... qu'ils peuvent, au besoin, désavouer ! En outre, leurs filles, sœurs et parentes jouent, par leurs mariages, un rôle constant dans l'histoire de la paix. Mais, les diplomates maîtrisent mieux qu'eux l'art de la négociation, souvent longue et conclue par un acte écrit où chaque mot compte. Ils sont aussi chargés des alliances de guerre et, avec l'aide de secrétaires et d'interprètes, de négocia-

tiations politiques ou commerciales, sans oublier le renseignement. Après les effroyables guerres de religion du XVIème siècle, celle-ci se dissociera lentement du domaine politique pour entrer dans la sphère privée et faire

place à la tolérance. Au XVIIème siècle, quand naît le concept d'intérêt national, le latin, langue diplomatique, passe le relais au français qui le gardera jusqu'au congrès de Berlin (1878). Les négociations diplomatiques n'empêchent pas la poursuite de la guerre. Ainsi, il a fallu quatre ans pour aboutir au traité de Westphalie (1648), qui met fin à la guerre de Trente Ans et protégera la France d'une invasion étrangère jusqu'à la Révolution. Le Congrès de Vienne, ouvert en 1814 après la première abdication de Napoléon, s'est achevé neuf jours avant sa défaite à Waterloo le 18 juin 1815. Par ailleurs, au cours de la période étudiée (1435-1878), apparaissent des idées nouvelles qui feront leur chemin. Ainsi en 1462, le roi de Bohême Georges Podiebrad élabore un projet d'Europe confédérale des Etats constitués et des nations naissantes avec une assemblée, pour décider de la guerre et de la paix, et une cour internationale d'arbitrage entre Etats membres, pour empêcher la guerre et se placer en médiateur. En 1610, Sully, ministre d'Henri IV, envisage un système de sécurité collective et même un pouvoir supranational pour donner à l'Europe une paix universelle... à défaut d'être perpétuelle !

Loïc Salmon

Editions Perrin/648 pages/27€

